



Appel à projets

**Montage de Cours en Ligne Ouverts
et Massifs (CLOM, en anglais MOOC)**

2019-2020

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) vise l'amélioration qualitative (en s'alignant aux standards internationaux) et quantitative des formations dans l'enseignement supérieur et l'employabilité des étudiants diplômés en favorisant l'innovation et le développement des usages des technologies dans le domaine de l'éducation à distance afin de mettre en place une offre francophone de qualité partout dans le monde, en établissant une plus grande synergie et une plus forte solidarité active avec les établissements d'enseignement supérieur partenaires.

Dans ce cadre, l'AUF, à travers l'Institut de la Francophonie pour l'ingénierie de la connaissance et la formation à distance (IFIC), lance un appel à projets pour faciliter la création de cours en ligne ouverts et massifs (CLOM, en anglais MOOC) dans la francophonie universitaire.

| | |
|--|---|
| OBJECTIFS ET RECOMMANDATIONS..... | 2 |
| CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ..... | 2 |
| FORMES DE SOUTIEN DE L'AUF..... | 2 |
| CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LE SOUTIEN | 3 |
| CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION..... | 3 |
| LE DOSSIER DE CANDIDATURE..... | 3 |
| LES MODALITÉS DE SÉLECTION | 4 |

OBJECTIFS ET RECOMMANDATIONS

Ces dernières années ont connu une grande effervescence dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication au service de l'Education (TICE). De nouvelles modalités technologiques et pédagogiques ont fait leur apparition et elles ont une influence sur la transmission du savoir en milieu universitaire.

Les CLOMs sont devenus la vitrine internationale de nombreuses universités et un symbole de la compétition qu'elles se livrent pour attirer des étudiants et asseoir leur e-réputation.

Le CLOM est un dispositif de formation qui favorise l'accès à la connaissance universitaire, à la culture et à la science. Il permet de s'initier ou de se perfectionner dans une matière : c'est essentiellement un outil de formation continue. Il peut également inciter les apprenants à poursuivre une formation dans une université.

Les projets de CLOM / MOOC débouchant sur une certification par l'intermédiaire d'un examen surveillé (l'AUF prenant en charge si nécessaire son organisation) seront favorisés. Un partenariat avec une autre université, un acteur de la société civile ou des représentants du secteur privé est également encouragé.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Seuls les établissements membres de l'Agence universitaire de la Francophonie peuvent présenter un projet.
- L'établissement porteur du projet peut proposer de dispenser sa formation en partenariat avec une ou plusieurs autres universités, quel que soit le rattachement géographique.
- Le soutien du projet CLOM par un acteur socio-économique est un atout supplémentaire.
- Le CLOM doit être entièrement en langue française.
- Aucun domaine scientifique n'est ciblé en priorité et les propositions peuvent concerner tout niveau d'enseignement.

FORMES DE SOUTIEN DE L'AUF

Soutien techno-pédagogique

Le soutien techno-pédagogique se fait via notre partenaire FUN MOOC.

Soutien financier

Les montants financiers accordés à la création d'un dispositif de formation de type CLOM sont donnés à titre indicatif car ils sont susceptibles d'évoluer en fonction des ressources et des priorités de l'AUF sont :

- 50 % du coût global sans dépasser 10 000 € pour un projet. Les apports en nature de l'AUF ne sont pas pris en compte dans ce plafond.

CONDITIONS GENERALES POUR LE SOUTIEN

Chaque porteur de projet s'engage à :

- Indiquer sur tous les documents le logo de l'AUF avec la mention « produit grâce au soutien de l'AUF ».
- Prendre en charge la gestion et le financement de l'hébergement du site de diffusion du dispositif CLOM concerné ainsi que son animation.

CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

Seront pris en compte pour l'évaluation de la proposition (outre la qualité globale du projet):

- Le nombre de partenaires académiques membres de l'AUF impliqués dans la formation.
- L'existence de partenaire(s) du monde socio-économique.
- Le caractère pratique, la finalité professionnelle du CLOM et son orientation métier.
- Son insertion potentielle dans un cursus.
- Déboucher à une certification avec délivrance de crédits universitaires.

Mais aussi :

- L'expérience professionnelle de l'enseignant ou du coordonnateur en charge du projet.
- La lettre de motivation de l'établissement porteur du projet.
- La qualité de l'équipe réunie autour du projet.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Un établissement peut soumettre plusieurs projets pour l'appel. Chaque projet doit faire l'objet d'un dossier particulier.

Le dossier à remettre doit être obligatoirement composé des éléments suivants :

- Une lettre d'engagement signée par un représentant légal de l'établissement porteur du projet, qui indique le titre du CLOM proposé, l'identité de l'enseignant ou du coordonnateur en charge du projet et les motivations de l'établissement pour répondre à cet appel.
- Le curriculum vitae détaillé de l'enseignant ou du coordonnateur en charge du projet, mettant en évidence son expérience en matière des CLOMs.
- Les curriculums vitae des membres de l'équipe impliquée dans le CLOM.
- Une fiche sur le(s) partenaire(s) éventuel(s).
- Le budget estimatif du projet.

Un entretien en visioconférence peut aussi être demandé par le comité de sélection.

Attention : les dossiers incomplets ne sont pas étudiés.

Les documents doivent être transmis dans un format facilement lisible (pdf, doc, odt).

LES MODALITÉS DE SÉLECTION

L'examen des propositions est assuré par le Collège Scientifique et Pédagogique de l'IFIC qui formule une proposition à l'intention du Conseil d'Administration de l'IFIC. Une décision sera par la suite arrêtée conjointement avec le recteur de l'AUF, en fonction des recommandations et des enveloppes budgétaires disponibles, du montant alloué à chaque projet.

Pour toutes vos questions et interrogations, écrire à appel-clom@auf.org